



Salon energ'îles⁺

Palais des Congrès d'Ajaccio
du **30 mai** 2013
au **1^{er} juin**



Actes

du 1^{er} Salon Energ'îles

www.corse.fr/energiles

INVITÉS D'HONNEUR : RÉUNION - GUADELOUPE - MARTINIQUE





Le 1^{er} salon Energ'îles s'est tenu au Palais des Congrès d'Ajaccio du 30 mai au 1^{er} juin. Trois jours d'échanges ont permis d'évoquer l'avenir énergétique des territoires insulaires.

Durant trois jours et en présence de la Ministre Delphine Batho, les représentants de la Corse, de la Guadeloupe, de la Réunion, de la Martinique, des îles d'Ikaria et d'El Hierro ont déployé leurs énergies au Palais des Congrès d'Ajaccio pour réfléchir aux problématiques énergétiques spécifiques aux territoires insulaires (sécurité des approvisionnements, capacité d'intégration des énergies renouvelables, modalités de compensation, stockage ou encore modes de gouvernance).

Toutes les opportunités de développement et d'emplois ont également été abordées au cours de cette manifestation largement ouverte au grand public et aux scolaires. Echanger les points de vue, partager les expériences, travailler en coopération, développer des projets communs et surtout parler d'une même voix, tels étaient les objectifs de la première édition de cette manifestation originale regroupant, en un même lieu, des réunions destinées aux spécialistes et différents espaces ouverts au grand public.



COLLOQUE DU VENDREDI 31 MAI 2013

L'autonomie énergétique, une opportunité pour les territoires insulaires ?

C'est avec une présentation de la situation et des stratégies énergétiques ambitieuses de la Corse, la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique qu'a débuté ce colloque vendredi matin dans une salle comble en attendant l'intervention de Mme Delphine Batho, Ministre de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

La première table ronde a permis de faire émerger des propositions d'accompagnement de la transition énergétique des îles.

Après une pause déjeuner, les représentants des îles d'El Hierro et d'Ikaria ont présenté leur modèle plaçant les îles européennes à l'avant-garde en matière d'autonomie énergétique.

La dernière table ronde a mis en avant l'innovation énergétique des territoires insulaires et des îles en particulier, véritable laboratoire d'essai pour l'Europe, voire pour toute la planète, comme l'a souligné la Ministre lors de son intervention.



Salle Sampiero Corso / Moro Giafferi, vendredi 31 mai 2013

Animateur : **Raphaël CLAUSTRE**, Directeur du CLER.



« Nous avons voulu cette manifestation à la hauteur des compétences transférées par l'Etat et dont nous nous saisissons pleinement. Les îles versent leur contribution au Débat National sur la Transition Energétique et entendent contribuer activement aux grands choix politiques que le Gouvernement va être amené à proposer dans son futur projet de Loi. »

Maria GUIDICELLI, Conseillère Exécutive en charge de l'Energie, CTC



« Nous, les Zones Non Interconnectées, sommes en situation de vulnérabilité. Notre objectif est de transformer cet inconvénient en opportunité. La Guadeloupe doit valoriser ses potentiels pour atteindre 50% d'autonomie avant 2020. Pour cela, nous comptons sur notre synergie pour obtenir en commun des fonds que seuls nous ne pourrions pas lever notamment auprès de la Banque Européenne d'Investissement. »

Jocelyn Sapotille, 1er Vice-Président du Conseil Régional de Guadeloupe



« Les solutions adaptées à nos territoires ne sont pas forcément celles qui sont proposées par les appels à manifestation d'intérêt lancés au niveau national. Il ne doit plus y avoir une adaptation a posteriori, mais une prise en compte a priori de nos réalités. Ce changement de paradigme est la clé du succès de nos choix en matière de transition énergétique. »

Daniel CHOMET, Président de la Commission Développement Durable Transport et Energie de la Région et Président de l'Agence Martiniquaise de l'Energie



« Cela fait 3 ans que nous travaillons ensemble, nous avons des problématiques mais aussi des atouts en commun et nous avons l'ambition de l'autonomie énergétique. Les îles représentent 2 millions d'habitants et 1,5 milliards d'euros de CSPE. Nous avons besoin de leviers nouveaux qui prennent en compte nos spécificités et du soutien de l'Etat pour lever certaines problématiques comme les tarifs de rachat. »

Alin GUEZELLO, Conseiller Régional délégué aux énergies nouvelles et Président de l'Agence Régionale de l'Energie Réunion



Table ronde 1

Comment accompagner la transition énergétique des îles ?

Jean Louis BAL, Président du Syndicat des Energies Renouvelables (SER)

« Le Grenelle de l'environnement a établi des objectifs extrêmes ambitieux pour les ZNI avec 50 % de contribution énergies renouvelables d'ici 2020, par contre on a pas beaucoup pensé aux moyens à mettre en œuvre. La préoccupation de notre syndicat est que la loi qui va suivre le Débat sur la Transition Energétique ne soit pas une loi d'orientation mais une loi de programmation. (...) Dans les mesures d'urgence il y aurait à revoir le tarif éolien en Corse manifestement insuffisant

et aujourd'hui calqué sur le niveau continental (...), pour le photovoltaïque, il faudrait passer à un tarif qui favorise l'autoconsommation avec stockage et c'est l'occasion d'expérimenter dans les ZNI des dispositifs qui vont nous servir très prochainement en métropole et qui pourront être exportés. (...) Nous préconisons des appels d'offres spécifiques aux ZNI avec stockage d'électricité. »

Salle Sampiero Corso / Moro Giafferi, vendredi 31 mai 2013

Animateur : Raphaël CLAUSTRE, Directeur du CLER.



Les îles européennes à l'avant-garde d'un nouveau modèle énergétique

Cristina Morales - Gorona del viento El Hierro

Pour résoudre le problème de la dépendance énergétique des îles, nous avons adapté un plan de développement durable en 1997 qui inclu un projet baptisé "El Hierro" 100% énergies renouvelables.

Je vais donc vous présenter la centrale hydraulique qui va démarrer la semaine prochaine.

Le conseil insulaire, le gouvernement des Canaries, l'Institut Technique des Canaries et Unelco (compagnie d'électricité locale) collaborent au

projet El Hierro visant à produire à terme 100% de l'énergie de l'île à partir de sources renouvelables ...

Le projet combine harmonieusement plusieurs sources d'énergie

- un parc d'éoliennes délivrant une puissance de 10 MW, et,

- un système hydraulique à 2 bassins.

Parallèlement à la construction de ce système, un programme d'économie d'énergie est mis en place et dans les coins plus reculés de l'île l'énergie solaire est boosté par une entreprise dédiée.

Table ronde 2

L'innovation énergétique dans les îles : une chance pour l'Europe.

François Alfonsi, Député Européen

«L'Europe négocie avec les régions des contractualisation pluriannuelles et ce colloque prend sa place de façon pertinente dans le calendrier car nous sommes en phase de préparation de la programmation 2014-2020.

(...) Il faut aller chercher l'Europe, et non l'attendre, il faut être dans une situation dynamique et active, il faut donc que ce colloque ait une suite et qu'il dégage une programmation transnationale avec nos amis espagnols et grecs entre

autres italiens ou pays nordiques. Il faut de la coopération entre les îles, mais aussi avec d'autres partenaires. Chaque expérience est le laboratoire de la suivante.

Il s'agit de conduire des innovations européennes tous ensemble.

Lorsque l'on écoute se qui se fait à El Hierro, on arrive vite à comprendre et à imaginer une transposition en Corse. »

Salle Sampiero Corso / Moro Giafferi, vendredi 31 mai 2013

« Ma venue aujourd'hui s'inscrit dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique et est une visite de travail, d'abord pour être à votre écoute, parce j'ai trouvé vraiment formidable l'initiative que vous avez prise dans le cadre de "Pur Avenir" de formuler ensemble, Corse, Guadeloupe, Martinique et Réunion, des propositions dans le cadre du débat actuel sur la transition énergétique.

Je vous remercie et vous félicite de vous être saisis de ce débat national pour faire entendre d'abord tout le travail que vous faites au niveau territorial.

Je suis venue vous dire que j'ai la conviction profonde que les Zones Non Interconnectées sont une chance et sont porteuses de beaucoup d'opportunités pour la France dans la transition énergétique parce que ce sont des territoires d'innovation qui déploient déjà, et que l'on doit aider à déployer davantage, des technologies qui vont nous permettre d'accélérer partout la transition énergétique.

Les défis de l'insularité sont porteurs de solutions nouvelles pour la France, comme pour l'ensemble de la planète. Je pense que les priorités sont assez simples à dégager, j'en vois trois :

- la maîtrise de la demande et de la consommation d'énergie,
- le développement des énergies renouvelables,
- la sécurité d'approvisionnement.

Sur le premier défi, la maîtrise de la demande et de la consommation d'énergie, c'est une priorité forte de l'ensemble des Schémas régionaux que l'on appelle des SRCAE.

Toutes et tous êtes dans des territoires concernés par la maîtrise de consommation de chauffage mais aussi de climatisation. L'enjeu principal est celui du Bâtiment, le gouvernement a mis en place de nouveaux dispositifs d'aide en augmentant les possibilités de bénéficier du programme "Habitier mieux" de l'Anah, qui s'ajoute au crédit d'impôt développement durable et à l'éco PTZ.

Le grand défi c'est de faire en sorte que ces travaux d'efficacité énergétique soit accessibles au plus grand nombre, de mobiliser des financements nouveaux et aussi les citoyens en faisant valoir l'intérêt pour le pouvoir d'achat parce que c'est le levier le plus efficace pour réduire sa facture d'énergie de 30, 40 et parfois 50%, ce qui est considérable et substantiel. Il va falloir effectivement mobiliser des moyens de financement nouveaux, c'est notamment l'enjeu de la réforme des Certificats d'Économie d'Énergie et nous avons fait voter il y a 10 jours à l'Assemblée Nationale, le fait que désormais : les sociétés d'économies mixtes portées par les collectivités territoriales ou les SPL seront éligibles au bénéfice du financement des CEE.

Aujourd'hui les collectivités territoriales s'engagent dans une notion de guichet unique pour que ces travaux d'efficacité énergétique se déploient de façon beaucoup plus efficace dans tous les territoires et il faut donc

leur donner un certain nombre de leviers pour le faire. Nous voulons aussi mobiliser les crédits de la Banque Européenne d'Investissement qui permettent de financer ce travail.

Le deuxième pilier c'est le développement des énergies renouvelables dans lequel vous êtes engagés de longue date et pour lequel l'enjeu est de franchir une nouvelle étape en allant vers de nouveaux modèles de développement des énergies renouvelables que nous pouvons déployer dans les îles et qui peuvent aussi être une source d'inspiration et d'expérimentation pour les déployer partout. Il y a toute une série de solutions technologiques qui existent déjà et qui sont d'ores et déjà disponibles. Nous avons en matière de transition énergétique de grands enjeux dans le domaine de l'innovation de la recherche et développement. Mais il y a déjà plein de choses qui existent et pour lesquelles nous n'utilisons pas toutes leurs potentialités. C'est la raison pour laquelle j'ai débloqué la question du tarif de rachat éolien et de la réglementation sur l'éolien dans les territoires d'Outre-Mer. Puisque on a une technologie adaptée aux zones cycloniques, nous avons aussi dans le domaine du solaire des technologies que nous pouvons déployer et qui sont en plus des technologies que nous pourrions exporter ensuite dans le monde entier. Donc c'est là que l'on retrouve le concept de fleuron industriel car il y a des enjeux économiques et stratégiques extrêmement importants pour la France.

Le plus important défi à relever et la priorité forte que nous devons désormais marquer c'est celle du stockage. C'est la raison pour laquelle tout à l'heure, je vais voir le Projet Myrte porté par l'Université de Corse et AREVA dont j'entends parler depuis si longtemps qui est un projet très important, il y en a d'autres qui existent dans le domaine du stockage par l'hydrogène. Je veux relancer la filière française de l'hydrogène que j'ai réunie dans la région Rhône-Alpes, il n'y a pas très longtemps. Nous avons des compétences, nous avons des grandes entreprises spécialistes dans ce domaine. Nous devons aller vers des éléments de simplifications réglementaires pour le stockage par l'hydrogène et pour le développement des énergies renouvelables. Si je prends d'autres exemples d'innovations technologiques que nous déployons, il y a évidemment tout l'enjeu des énergies marines et de l'énergie thermique des mers. Donc je souhaite que toutes les entreprises, puisque nous disposons dans notre pays de grands leaders, dans le domaine de l'énergie, s'investissent massivement en Corse, en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion pour déployer toutes les nouvelles technologies qu'elles doivent expérimenter.

La question qui est posée concernant le développement des énergies renouvelables va être de dépasser cette fameuse limite des 30% de puissance instantanée, c'est l'horizon que nous devons désormais nous fixer. Pour cela, je pense que l'enjeu est celui du déploiement des réseaux intelligents, c'est-à-dire de la gestion intelligente de l'intermittence. On a besoin du stockage, mais on a aussi besoin du déploiement des SMART GRIDS et ce sont ces solutions technologiques qui sont d'ores et déjà disponibles et qu'il faut maintenant

déployer, ce sont ces solutions qui permettront de dépasser cette limite des 30%.

Il y a enfin la question du modèle économique, c'est-à-dire de l'auto-consommation, cette question est à l'étude dans le cadre du Débat National sur la Transition Énergétique ce qui veut dire revoir les modèles de régulation et des systèmes de tarif de rachat par rapport à l'énergie renouvelable. Cela fait partie des enjeux pour la France entière. Cette question de l'auto-consommation, de la gouvernance territoriale et locale des politiques de l'énergie.

J'ai vu avec beaucoup d'intérêt qu'EDF a annoncé hier, lors de son Conseil d'Administration, qu'il souhaitait devenir gestionnaire de réseaux énergétiques décentralisés dans une logique de service public local. On voit bien qu'il y a cette grande question de la décentralisation et de l'articulation entre la péréquation tarifaire que nous voulons conserver et en même temps une capacité d'initiative d'auto-consommation, d'autonomie beaucoup plus forte des territoires, ce qui suppose un cadre adapté. Dans cette logique d'adaptation, j'ai bien entendu les remarques faites sur les grands appels d'offres, notamment pour le photovoltaïque et je vais l'étudier car cela me paraît une très bonne solution, le fait qu'il puisse y avoir désormais un appel d'offre sur le photovoltaïque spécifique à vos territoires. De la même façon j'évoquais le stockage, cela veut dire que dans le nouveau Programme d'investissements d'avenir que le Président de la République a demandé au gouvernement de préparer, nous devons examiner comment nous allons pouvoir mobiliser ces Programmes d'investissements d'avenir pour l'expérimentation du stockage dans les îles. Puis il y a la question sur la CSPE évoquée en prenant l'exemple de la Martinique dont la maîtrise de la demande a un impact positif dont l'ensemble des consommateurs bénéficient à l'échelle nationale, et j'entends que vous souhaitez trouver un système gagnant/gagnant où il y a une incitation aux économies d'énergies et à la maîtrise de la demande. Nous allons mettre cela à l'étude.

Le 3^{ème} défi c'est la sécurité d'approvisionnement, et comme je suis à Ajaccio, je souhaite évoquer la sécurité d'approvisionnement de la Corse qui est un enjeu extrêmement important. Rappelons nous qu'en 2005, 200 000 personnes avaient été privées d'électricité. Donc j'ai pris la décision et confirmé au mois d'octobre dernier d'engager l'alimentation de la Corse en gaz naturel. En même temps, j'ai décidé de l'arrêt du fuel lourd et du passage au fuel léger dont on a besoin pour la transition en attendant l'arrivée du gaz naturel. Il y a un travail intensif sur ce projet de barge GNL et de gazoduc, toutes les difficultés techniques peuvent trouver des solutions. Nous devons travailler aussi sur un cadre réglementaire de financement de ces infrastructures car c'est un effort national très important qui va être accompli, et donc je confirmerai dans les semaines et les mois qui viennent à GRT Gaz, le lancement des études techniques et des procédures administratives en ce qui concerne la canalisation.

Pour finir cette réunion d'étape qui n'est pas une conclusion du travail que vous avez engagé, je voulais vous

dire que je suis dans l'attente de vos propositions, que je serais heureuse de prévoir formellement un temps lors duquel vous pourriez remettre au gouvernement auquel j'associerai Victorin Lurel, le Ministre des Outre-Mer, vos propositions finalisées. Je vous propose aussi d'engager un travail que j'appelle "en temps masqué", c'est-à-dire sans attendre la conclusion de vos travaux que les questions techniques, tarifaires, réglementaires et réglementaires déjà soulevées soient mises à l'étude. Donc je vais désigner Pierre Fontaine, ici présent, de la Direction Générale de l'Énergie et du Climat comme "Monsieur Énerg'îles" qui est désormais à votre disposition pour explorer toutes les solutions techniques. Je pense, pour finir, que l'exercice de planification que vous faites chacun est extrêmement important pour s'inscrire dans une vision à long terme pour réduire la dépendance aux des énergies fossiles dans un objectif environnemental, mais aussi économique. Je voulais insister sur le fait que cet exercice de planification et de débat démocratique à l'échelle territoriale sur un projet de transition énergétique qui est en même temps un projet de territoire, est ce qui va permettre d'éviter certains effets pervers que nous avons pu connaître par le passé sur les concurrences d'usage, sur le fait de ne pas prendre en compte l'impact sur la biodiversité, sur des effets de mode. Et donc, d'avoir cette vision stratégique et de long terme me paraît absolument indispensable. Je tenais à vous féliciter tous du travail que vous faites et de cette initiative qui est vraiment la bienvenue et vous dis à très bientôt.»



Salle Sampiero Corso / Moro Giafferi, Samedi 1^{er} juin 2013

Atelier 1

Le stockage de l'énergie : production de gaz de synthèse.

Après une présentation générale consacrée au stockage d'énergie pour les applications d'électricité, englobant l'hydrogène mais aussi des stockages thermiques, par air comprimé, des steps, etc... la discussion s'est concentrée sur la production et le stockage d'hydrogène via les applications de la plate forme Myrte portée par l'Université de Corse ainsi que sur les évolutions actuellement développées dans ce secteur au niveau international.



Philippe Poggi, Université de Corse - Projet Myrte

« Le projet Myrte concerne le couplage énergie renouvelable avec une forme de stockage qui est l'hydrogène et qui a la particularité d'être un vecteur énergétique. Le schéma technique se compose comme suit : production électrique par la centrale photovoltaïque, injection dans le réseau électrique lorsque c'est possible ou stockage par injection dans électrolyseur pour production de gazs qui pourront être stockés et ensuite réutilisés au moment souhaité. »

Atelier 2

Les réseaux intelligents.

Les territoires insulaires apparaissent comme des lieux privilégiés pour déployer de nouvelles technologies. Cet atelier a été consacré à la présentation de deux exemples de projets de Réseaux intelligents qui ont eu des déploiements territoriaux. Le Projet MILLENER vise à faire de l'efficacité énergétique tout en cherchant des solutions pour mieux intégrer du solaire photovoltaïque chez les particuliers et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le Projet PREMIO a permis la réalisation d'un démonstrateur destiné à planifier et diminuer le contenu de la courbe de charge RTE en fonction du niveau des émissions de CO₂.



Laure LAMBROT, Chargée de mission Smart Grids et efficacité énergétique à EDF Corse.

« Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut à la fois faire de l'efficacité énergétique, trouver des solutions pour mieux intégrer les énergies renouvelables, en particulier les intermittentes, avec une finalité qui est de réduire les émissions de gazs à effet de serre. Le démonstrateur Millener répond à ces trois finalités en même temps. ... »

Les Ateliers du samedi 1^{er} juin organisés en partenariat avec le Pôle de Compétitivité CAPENERGIES ont permis à une cinquantaine d'experts de prolonger et d'approfondir certaines réflexions abordées lors du Colloque et ont donné lieu à des échanges fournis avec le public mettant en évidence les perspectives de concrétisation d'une véritable transition énergétique dans les îles.

Salle Sampiero Corso / Moro Giafferi, Samedi 1^{er} juin 2013

Atelier 3 Le Bois Energie.

A l'occasion de cet atelier dédié à la valorisation de la biomasse, la SAEM Corse Bois Energie a présenté l'activité de bois énergie qui existe en Corse depuis les années 1990 et qui, sur la base des expériences capitalisées, propose de mettre en œuvre une nouvelle dynamique via notamment un projet de cogénération chaleur/électricité. La discussion a notamment porté sur les différentes étapes de production (stockage, broyage, séchage, conditionnement et distribution) et sur les questions d'approvisionnement en matière première (scieries, nettoyage et travaux forestiers, déchets de bois, etc.).



Thierry BIANCHI
Directeur de la SAEM Corse Bois Energie

« Corse Bois Energie produit sa matière première (plaquettes) et distribue cette chaleur sur le réseau urbain de Corte. La ressource est essentiellement du résidu, du déchet de scierie et tout ce qui n'est pas destiné au bois d'œuvre, essentiellement du résineux. Il s'agit de transformer le bois brut en plaquettes forestières directement utilisables en tant que combustible.

Notre projet de cogénération vise à utiliser la chaleur dégagée lors de la combustion pour la réintégrer dans le réseau. Le bois sera ainsi valorisé au maximum. »

Atelier 4 Les énergies renouvelables intégrées au bâti.

Ce dernier atelier dédié aux projets d'innovation conduits par les acteurs corses du Pôle CAPENERGIES a permis la présentation du projet de gouttières solaires porté par M. Christian CRISTOFARI et du volet battant solaire porté par M. Jean-Louis CANALETTI. Les nombreux échanges avec la salle ont soulevé des questions relatives à l'impact architectural des installations mais aussi et surtout aux nécessités d'accompagner les porteurs de projets innovants durant la phase d'industrialisation et de commercialisation qui constitue une période critique de la vie de l'entreprise.



Christian CRISTOFARI, Université de Corse.

« Nous avons travaillé essentiellement sur le bâti pour produire de l'énergie directement dans l'habitat, et, nous développons des technologies de capteurs plans que nous avons essayé d'intégrer à des éléments architecturaux tels que les gouttières ce qui permet de ne pas toucher aux toitures et de ne plus voir ces capteurs solaires.

Cela a d'autres avantages, tels que : drainage des eaux pluviales, récupération de calories et chauffage de l'eau à travers une boucle en circuit fermé et chauffage de l'eau chaude sanitaire ... »

D. BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse :

« Les contraintes inhérentes à nos systèmes énergétiques insulaires, coûts de production, sécurité des approvisionnements, capacité d'intégration des énergies renouvelables, ne doivent pas nous faire oublier que sur le plan économique et social les espaces îliens sont souvent fragilisés par une économie de rente qui fait fi des solidarités. Si le développement que nous souhaitons doit viser à diminuer l'emprunte carbone de la production énergétique il doit être aussi vecteur d'équité et de solidarité. »

R. CLAUSTRE, animateur du Colloque, Directeur du CLER :

«Ce qui m'a paru le plus positif est de voir le niveau de maturité des territoires qui sont prêts à assumer les décisions de décentralisation énergétique. Et je m'aperçois que cette maturité est encore plus évidentes dans vos îles où on voit des responsables politiques prendre ces questions en main pour travailler de manière collective»

B.BESNAINOU, animateur des Ateliers, Directeur Adjoint du Pôle CAPENERGIES :

« Je félicite la CTC pour cette manifestation remarquable, tant en termes de contenu, que d'orientations et d'appropriation. Dans les territoires insulaires nous sommes rentrés dans des perspectives de concrétisation d'une vraie transition énergétique ! »





Actes du 1^{er} Salon Energ'îles organisé par la Collectivité Territoriale de Corse du 30 mai au 1^{er} juin 2013 au Palais des Congrès d'Ajaccio

Fichiers présents sur le CD,

- Ce livret : «actes-energiles.pdf»
- La brochure du salon : «brochure-energiles.pdf»
- un fichier vidéo comprenant les actes intégraux.

© Collectivité Territoriale de Corse - juillet 2013

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (Art L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (Art L 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes

citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'oeuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relative à la reproduction par reprographie.



Salon energ'îles⁺



AGENCE AMÉNAGEMENT, URBANISME, ÉNERGIE DE LA CORSE
Adresse postale, adresse postale
Tel: 04 95 00 00 00 - Fax: 04 95 00 00 00

